



ADDICTION | SUISSE

Lausanne, février 2020
Rapport N° 115

Stupéfiants et espace public à Lausanne

Enjeux et solutions du point de vue des services et des professionnels

Frank Zobel

Ce projet a été financé par le service social de la ville de Lausanne

Remerciements

Nos sincères remerciements vont ici à toutes les personnes que nous avons pu rencontrer dans le cadre de cette étude (voir chapitre 2) et qui ont pris le temps de répondre à nos questions, ainsi qu'à Monsieur Oscar Tosato, Madame Judith Bovay et Madame Aline Bernhardt Keller qui nous ont confié ce mandat.

Impressum

Compléments d'information:	Frank Zobel, tél. ++41 (0)21 321 29 60 fzobel@addictionsuisse.ch
Réalisation:	Frank Zobel
Diffusion:	Addiction Suisse, case postale 870, 1001 Lausanne, tél. ++41 (0)21 321 29 46, fax ++41 (0)21 321 29 40
Numéro de commande:	Rapport N° 115
Graphisme/mise en page:	Addiction Suisse
Copyright:	© Addiction Suisse Lausanne 2020
ISBN:	978-2-88183-255-0
Citation recommandée:	Zobel. F (2020). <i>Stupéfiants et espace public à Lausanne: enjeux et solutions du point de vue des services et des professionnels</i> . Lausanne: Addiction Suisse.

Table des matières

Résumé	3
1 Introduction.....	5
2 Méthode.....	7
2.1 Personnes interviewées	7
2.2 Déroulement des entretiens.....	7
2.3 Analyse	8
2.4 Comparaison avec d'autres villes suisses.....	9
3 Enjeux actuels et solutions.....	10
3.1 Définition des enjeux	10
3.2 Qui fait quoi en lien avec la consommation de stupéfiants dans l'espace public ?.....	12
3.3 Nouvelles mesures mises en œuvre en juin 2019	14
3.4 Propositions d'amélioration et nouvelles mesures.....	15
3.5 Pratiques dans d'autres villes	18
4 Gouvernance, stratégie et dispositif	21
4.1 Gouvernance et coordination	21
4.2 Développement d'une stratégie.....	23
4.3 Riponne et sinon quoi ?	24
4.4 Poursuivre et accueillir des présumés dealers de cocaïne.....	25
4.5 Repenser le dispositif social	25
4.6 Mieux se connaître et collaborer	26
5 Conclusions	28
Annexe 1 : Chronologie 2018-2020	29
Annexe 2 : Monitoring de l'espace public à Bâle	30
Annexe 3 : Rôle des médiateurs dans l'espace public bâlois	33



Résumé

La ville de Lausanne est confrontée, comme d'autres villes, à la vente et consommation de stupéfiants dans l'espace public. En prévision d'une journée de travail sur ce thème, elle a mandaté Addiction Suisse pour réaliser un premier diagnostic des enjeux, problèmes et solutions liés à cette problématique, à travers 18 interviews avec 25 représentants des services (services sociaux, police, propreté urbaine (PUR), parcs et domaines (SPADOM)) et institutions (bas seuil, travail de rue) concernés.

Selon les personnes interviewées, les principaux enjeux liés aux stupéfiants dans l'espace public à Lausanne concernent aujourd'hui leur consommation. La problématique du « deal de rue » n'a pas disparu, mais elle est aujourd'hui gérée d'une manière qui a permis de réduire les désagréments ressentis par la population. Le dispositif policier mis en place en juin 2018 nécessite toutefois de réfléchir à des aménagements pour rester effectif et cohérent, et ne pas absorber trop de ressources.

Selon les personnes interrogées dans le cadre de ce rapport, la problématique de la consommation de stupéfiants se concentre principalement autour de l'utilisation de WC du centre-ville et de certains autres lieux publics, mais il manque d'outils pour préciser le nombre, la localisation précise et l'évolution des épisodes de consommation ainsi que des déchets associés. Un outil de monitoring commun et une procédure de suivi interservices serait utile pour mieux comprendre et répondre à ce phénomène. La consommation dans les WC publics pose aussi différentes questions en matière de réduction des risques, notamment l'accès à une population de consommateurs plus jeunes et/ou à des personnes très fortement marginalisées.

Les mesures existantes pour réduire la consommation de stupéfiants dans l'espace public étaient jusqu'à récemment assez limitées. Au-delà de l'espace de consommation sécurisé (ECS), mesure phare dans ce domaine introduite en octobre 2018, on trouve aussi le travail de la police et de certains intervenants sociaux. S'agissant du ramassage des déchets et du matériel usagé lié à la consommation de stupéfiants, c'est le PUR qui est en charge du ramassage avec en complément des tournées organisées par ABS et par Mère Sofia ainsi que le ramassage de matériel que peut effectuer la police, principalement sur appel, et le SPADOM.

En réponse à une situation jugée problématique, différentes mesures ont été mises en place par la ville en 2019: fermeture des toilettes de la Riponne durant les heures d'ouverture de l'ECS et engagement des Correspondants de Nuit pour inciter les usagers à utiliser cette structure. L'association de pairs SYSTMD est aussi intervenue pour retirer les déchets dans les WC le matin avant l'intervention des équipes du PUR. Si les avis sont positifs sur cette dernière intervention, ils sont plus mitigés sur la tentative d'inciter les usagers à aller vers l'ECS en fermant les toilettes de la Riponne.

Les mesures suggérées pour améliorer la situation actuelle comprennent différentes propositions visant à améliorer la fréquentation et l'attractivité de l'ECS (localisation, horaires, pratiques) et l'ouverture d'un ou de plusieurs autre(s) lieu(x) où la consommation serait tolérée. La mise en place d'une équipe mobile intervenant en rue, en tirant profit de l'expérience faite par les correspondants de nuit, est un autre élément souvent cité. Des pratiques de case management ainsi que divers aménagements pour réduire les déchets ou améliorer leur collecte ont aussi été mentionnés. Si l'on s'intéresse aux réponses développées par trois autres villes suisses (Bâle, Berne et Zürich), on note qu'elles ont adopté la plupart de ces propositions au fil du temps.

Au-delà des aspects pratiques liés à la vente et consommation de stupéfiants dans l'espace public, différents autres thèmes ont été abordés lors des entretiens. Ils concernent la gouvernance et la stratégie, le rôle de la place de la Riponne comme lieu de rassemblement, les incohérences entre poursuite et accueil



de personnes pouvant être impliquées dans la vente de stupéfiants, l'adéquation du dispositif social actuel à des besoins en évolution et les échanges entre les services et institutions.

Au niveau de la gouvernance, une clarification du rôle des organes de coordination existants est souhaitée tout comme une meilleure distinction entre décisions stratégiques et mise en œuvre opérationnelle. Un manque de vision globale/stratégie générale en lien avec la question du deal et de la consommation dans l'espace public a aussi été regretté par un grand nombre d'interlocuteurs et il existe une forte demande pour l'élaboration de principes directeurs permettant aux services de la ville et institutions d'orienter et de légitimer leurs actions en fonction de ceux-ci.

La réunion de consommateurs de stupéfiants et de personnes en situation de marginalité à la place de la Riponne, et de certaines prestations qui s'adressent à eux, continue de questionner beaucoup de répondants. Il n'est toujours pas clair si cette situation constitue une solution ou un problème, mais aussi s'il existe véritablement des alternatives.

Le fait que de possibles vendeurs de stupéfiants puissent être accueillis ou hébergés par des services de la ville reste difficile à comprendre pour une partie du corps de police. Il y a toutefois une reconnaissance, au niveau de ses responsables, qu'il n'y a pas de solution simple à cette question et qu'il s'agit souvent d'élaborer des solutions pragmatiques entre services pour y répondre.

Une partie des prestations et interventions s'adressant aux usagers de stupéfiants ont été conçus il y a près de vingt ans. Certains répondants suggèrent qu'il est temps que l'on se demande s'ils répondent aussi aux besoins de nouvelles populations de consommateurs qui peuvent avoir d'autres profils et d'autres besoins. Cette réflexion devrait inclure également les services financés par le canton et tenir compte des suggestions des populations ciblées.

Pour mieux résoudre les problèmes liés à la consommation et vente de stupéfiants dans l'espace public, il importe aussi que les collaborateurs des différents services et des différentes institutions connaissent ce que font les autres et apprennent à se connaître. Différentes pistes pour améliorer cet aspect ont été suggérées.

1 Introduction

La ville de Lausanne connaît différents problèmes liés au trafic et à la consommation de stupéfiants dans l'espace public depuis plusieurs décennies. On se souvient notamment de la présence d'usagers de drogues (et d'alcool) sur les escaliers de l'église St-Laurent ou au sud de la place de la Riponne, ainsi que des débats politiques et des projets (p.ex. Uniset, la Terrasse) que cette présence a entraîné. S'agissant du trafic de drogue, la ville a aussi été confrontée à la vente de stupéfiants en rue qui a mené à différentes actions policières (p.ex. Héraclès, Astérix) visant à réduire la taille et la visibilité de ce phénomène.

Plus récemment¹, plusieurs développements successifs en lien avec l'usage et la vente de stupéfiants dans l'espace public ont eu lieu. La ville a connu au printemps 2018 une crise médiatique et politique au sujet du « deal de rue », soit la présence de nombreux vendeurs de drogues ouest africains dans l'espace public. Cette crise a conduit à la mise en place, en juin 2018, d'un nouveau dispositif de présence policière (ilotiers) tous les jours de 8 heures à 22 heures en six endroits stratégiques (hot spots) où le deal avait lieu. Cette mesure a désorganisé en partie le marché et déplacé les lieux de vente, ce qui a aussi impacté les pratiques de consommation des usagers.

La ville a également entrepris depuis plusieurs années un programme de rénovation des WC publics, pour « (...) répondre à l'augmentation démographique de la population lausannoise, associée à la multiplication des actes d'incivilité (...) »². Ce programme inclut notamment l'installation de systèmes autonettoyants permettant de maintenir les WC propres. En juin 2018, les WC publics de la Riponne, jusqu'alors aussi utilisés pour la consommation de drogue ont été rénovés. La fermeture temporaire de ces WC a entraîné une dissémination de ces pratiques vers d'autres WC publics. En septembre 2018, lorsque les nouveaux WC de la Riponne ont été mis à la disposition du public ils ont immédiatement été réutilisés pour l'usage de stupéfiants. L'éparpillement des pratiques de consommation de drogue, incluant parfois l'abandon de matériel de consommation, dans de multiples toilettes publiques incluant celles – flambants neuves – de la Riponne a elle aussi créé des tensions ainsi que des reportages critiques dans les médias.

Quelques jours après la remise en service des WC de la Riponne, un espace de consommation sécurisé (ECS) a été ouvert dans les locaux de la fondation ABS au Vallon. Si son objectif primaire est de réduire les risques liés à l'usage de drogues, il était aussi attendu qu'il permette de réduire la consommation de stupéfiants dans l'espace public voire la présence et visibilité des consommateurs dans cet espace³. Une fréquentation assez limitée de l'ECS à ses débuts et la poursuite de problèmes de consommation dans les WC et l'espace publics lausannois ont alors été mis en lien, ce qui a conduit à des discussions au sujet des modalités de cette nouvelle offre ou d'autres prestations connexes comme le Distribus, dont les horaires ont été réduits en décembre. Une demi-année plus tard, en juin 2019, une série de mesures ont été adoptées visant principalement à favoriser un déplacement des consommations de stupéfiants des WC de la Riponne vers l'ECS durant les heures d'ouverture de celui-ci (voir chapitre 3.3).

De nouveaux organes de gouvernance et de coordination ont aussi été mis en place par la ville au printemps 2018 pour répondre aux enjeux liés à la consommation et au trafic de stupéfiants dans l'espace

¹ Voir la chronologie sommaire en annexe 1.

² <https://www.lausanne.ch/vie-pratique/dechets-recyclage/proprete/toilettes-publiques.html>

³ Comme cela a aussi été le cas précédemment avec les autres structures (le Passage, la Terrasse) de la Fondation ABS.



public. Ceux-ci incluent une délégation municipale et un groupe réunissant les services de la ville et les institutions actives sur le terrain (voir chapitre 4.1).

Dans ce contexte, le dispositif addiction du service social et l'observatoire de la sécurité de la ville ont proposé d'organiser début mars 2020 une journée de travail sur le thème « Stupéfiants et espace public » afin de préciser les enjeux actuels et travailler à l'élaboration ou l'amélioration de solutions permettant de mieux répondre à cette problématique. Cette idée a été acceptée par la délégation municipale.

Le travail qui nous a été confié est celui d'aider à la préparation de cette journée en réalisant un diagnostic basé sur des interviews avec les responsables et professionnels directement concernés par ce thème. Ce diagnostic devrait permettre de préciser les enjeux et solutions relevés par ces personnes et de proposer sur cette base des thématiques à discuter lors de la journée de travail.

2 Méthode

Le mandat donné à Addiction Suisse était de rencontrer les responsables des services de la ville, ainsi que des responsables et collaborateurs d'institutions actives sur le terrain, concernés par la problématique de l'usage et du trafic de stupéfiants dans l'espace public. Deux collaborateurs de la Direction générale de la santé du canton, qui sont responsables notamment des mesures et du dispositif cantonal de réduction des risques, ainsi que deux chercheurs d'Unisanté ont également été rencontrés. Ces derniers mènent différentes études (évaluation de l'ECS, étude sur les comportements et motivations des usagers de drogue) en lien avec la problématique abordée ici. En revanche, des usagers de drogue n'ont pas été interrogés pour ce travail pas plus que des commerçants ou résidents concernés par la thématique. Il s'agit là de l'une des limites de ce travail.

2.1 Personnes interviewées

En pratique, 18 interviews ont été menées entre le 31 octobre et le 9 décembre 2019 avec au total 25 personnes. Elles ont été sélectionnées sur proposition des services de la ville. La liste ci-dessous les présente dans l'ordre chronologique des interviews :

1. Aline Bernhardt Keller, responsable du dispositif Addictions (Service social de la ville de Lausanne)
2. Éliane Belser, responsable du dispositif Aide sociale d'urgence (Service social de la ville de Lausanne)
3. Judith Bovay, cheffe de service (Service social de la ville de Lausanne)
4. Mathias Schaer, responsable de l'Observatoire de la sécurité
5. Lorenzo Bencini, adjoint au responsable des parcs (Service des parcs et domaines / SPADOM)
6. Lounès Yahiaoui, responsable social de l'EMUS (Equipe mobile d'urgence sociale)
7. Olivier Botteron, chef de la police municipale et Stéphane Dumoulin, chef des opérations
8. Sébastien Dyens, chef de la brigade des stupéfiants de la police municipale
9. Patrick Stoll, adjoint du chef de division *proximité, partenariats et multiculturalité* de la police municipale
10. Stéphane Beaudinot, chef de service, et Philippe Lenoir, délégué à la propreté du domaine public (Service de la propreté urbaine / PUR)
11. Matthieu Roueche, directeur et Rachel Féret, responsable équipe sociale de la Fondation ABS
12. Gaël Lehman, association SYSTMD
13. Yan Desarzens, directeur de la Fondation Mère Sofia
14. Patricia Fontannaz et Lionel Vandiel, collaborateurs de Rel'aids
15. Severin Verstraete et Rémy Klingler, travailleurs de rue de l'Espace
16. Sanda Samitca, responsable de recherche et Jérôme Debons, collaborateur de recherche, Unisanté
17. Ahmed Berzig, médecin cantonal adjoint et Hugues Balthasar, responsable de missions stratégiques à la Direction générale de la santé (VD)
18. Vincent Léchaire, responsable des correspondants de nuit.

2.2 Déroulement des entretiens

Toutes les personnes ont reçu à l'avance un e-mail expliquant le but et le déroulement de l'étude, ainsi que quatre questions, formulées volontairement de manière assez large, leur permettant de se préparer pour l'entretien :

1. Quels sont pour votre service/institution les principaux enjeux, problèmes ou opportunités que la consommation et/ou le « deal »⁴ de stupéfiants engendrent dans l'espace public? Pouvez-vous les décrire de manière aussi précise que possible (caractéristiques, localisation géographique) ? Ont-ils changés ces dernières années ? Si oui, comment ?
2. Selon vos observations, quels sont les principaux problèmes et enjeux que l'usage de stupéfiants et/ou le « deal » dans l'espace public créent pour **les autres usagers de l'espace public** ? Quels seraient les moyens pour y remédier et comment votre service/institution peut-il/elle y contribuer?
3. Selon vos observations, quels sont les principaux problèmes et enjeux que l'usage de stupéfiants et/ou le « deal » dans l'espace public créent **pour les consommateurs de stupéfiants eux-mêmes** ? Quels seraient les moyens pour y remédier et comment votre service/institution peut-il/elle y contribuer ?
4. Voyez-vous une ou plusieurs mesure(s) concrète(s) prioritaire(s) pour améliorer la situation liée à l'usage et/ou au « deal » de stupéfiants dans l'espace public à Lausanne ?

Au début de chaque rencontre, l'objectif, la méthode et les règles de confidentialité ont été rappelées. Toutes les interviews ont été menées par l'auteur de ce rapport qui a retranscrit les observations faites durant l'entretien sur son ordinateur. Une cinquantaine de pages de notes d'entretien ont servi à l'analyse. Les entrevues ont duré en moyenne une heure et quart.

2.3 Analyse

L'objectif de ce travail est de soutenir une journée de travail portant sur la thématique « Stupéfiants et espace public » en identifiant, à travers les observations des professionnels concernés, la situation actuelle et les problèmes qu'elle pose d'une part et, de l'autre proposer des solutions pour mieux y répondre. Pour atteindre ces objectifs, l'analyse a été menée en séparant dans un premier temps les observations qui concernent la problématique actuelle que connaît la ville de Lausanne s'agissant des stupéfiants dans l'espace public d'observations plus générales sur la politique et le dispositif lausannois en matière de drogue.

Après ce premier tri, les observations des personnes interviewées ont été regroupées par thèmes qui structurent ce rapport. Le choix a été fait de mettre en avant l'essentiel des observations qui ont été énoncées durant les interviews, parfois même si elles n'émanent que d'un seul répondant. Une exception à cette règle concerne les observations qui vont à l'encontre de ce que constatent un grand nombre d'intervenants. Dans ces cas-là, nous avons essayé d'indiquer systématiquement qu'une large partie ou une majorité des répondants s'entend déjà sur un point donné.

Le travail de collecte d'information et d'analyse mené ici n'est pas un travail scientifique, mais plutôt un exercice de diagnostic communautaire qui regroupe les observations de multiples personnes qui ont des perspectives différentes. Il n'a donc pas vocation à révéler une réalité objective, mais plutôt à présenter une lecture de la situation que les professionnels et décideurs pourront s'approprier pour analyser la problématique et développer des réponses. C'est dans l'atteinte de cet objectif qu'il doit être à notre sens évalué.

⁴ Le « deal » se réfère ici à la vente/l'achat de petites quantités de stupéfiants.

2.4 Comparaison avec d'autres villes suisses

En complément des interviews menées à Lausanne, nous avons pris la liberté de contacter par e-mail des professionnels de quatre villes suisses alémaniques (Bâle, Berne, Winterthur et Zürich) pour leur demander comment était gérée la question de l'usage de stupéfiants dans l'espace public chez elles. Trois ont répondu à nos questions :

- Silvio Flückiger, responsable de Pinto (*Prävention, Intervention, Toleranz*) à Berne
- Florian Meyer, responsable des structures avec espaces de consommation à Zürich
- Eveline Bohnenblust, responsable de la division addiction au département de la santé du canton de Bâle-Ville

Les échanges avec Madame Bohnenblust ont ensuite conduit à une visite à Bâle en compagnie de Monsieur Oscar Tosato, municipal, et de Madame Aline Bernhardt Keller, responsable du dispositif Addictions de la ville. Lors de cette visite, Madame Lavina Flückiger, responsable des projets et subventions de la division addictions, Madame Dominique Lorenz, responsable de l'équipe des médiateurs dans l'espace public, et Monsieur Horst Bühlmann, responsable des structures avec espace de consommation, nous ont présenté différents aspects du dispositif bâlois.

Nous avons aussi eu l'occasion de rencontrer, il y a deux ans, différents responsables des services sociaux et de la police à Berne et Zürich pour connaître les politiques et mesures développées par ces deux villes vis-à-vis de la consommation et de la vente de stupéfiants dans l'espace public. Ces informations ont déjà été présentées dans un autre rapport⁵, mais certaines sont aussi pertinentes ici.

L'objectif de cette comparaison/mise en perspective est d'examiner comment d'autres villes répondent à une problématique proche ou identique à celle que connaît Lausanne. Il ne s'agit pas de prendre des leçons de ces villes, mais plutôt d'utiliser leurs exemples pour réfléchir aux pratiques qui sont en place dans la capitale vaudoise.

⁵ Esseiva, P., Burkhart, C. Zobel, F. (2018). Rapport Deal de Rue. Une comparaison des approches développées dans trois villes suisses, (Lausanne, Berne et Zürich) vis-à-vis de la vente de stupéfiants dans l'espace public (deal de rue). Lausanne : Ecole des Sciences Criminelles

3 Enjeux actuels et solutions

Cette première partie du rapport se concentre sur la thématique principale qui est à l'origine de la journée de travail qui se tiendra le 3 mars 2020.

3.1 Définition des enjeux

3.1.1 Vente de stupéfiants dans l'espace public

Si cette étude avait été menée il y a un peu moins de deux ans, la problématique du « deal de rue » aurait sans doute été au centre des préoccupations. Cette situation a depuis changé. Non pas qu'une solution définitive ait été trouvée à cette problématique⁶, mais une manière de la gérer au travers d'un nouveau dispositif policier l'a rendue moins visible et probablement aussi moins importante. Cela a également conduit à une réduction des nuisances publiques liées à ce phénomène et à une amélioration du sentiment de sécurité au niveau de la population. Pour atteindre ces objectifs, la police municipale a engagé une partie importante de ses moyens dans le dispositif d'îlotiers désormais présent de 7h à 23h en divers points de la ville. Cette mesure est aussi jugée positivement parce qu'elle permet une présence policière dans l'espace public et favorise les interactions entre les policiers et la population.

La question qui se pose aujourd'hui concerne la réintégration de ce dispositif exceptionnel dans les activités de routine de la police, ainsi qu'une adaptation plus fine aux besoins (p.ex. une présence policière n'est peut-être pas nécessaire à 7h du matin dans certains endroits, alors qu'elle l'est dans d'autres). La reprise progressive de la vente de rue de stupéfiants la nuit au centre-ville constitue un autre enjeu qui requiert aussi des adaptations au niveau opérationnel. La pression exercée sur les points chauds du deal de rue a aussi conduit à un transfert d'une partie de celui-ci vers d'autres quartiers jusqu'alors moins touchés, principalement celui de la Borde. Se pose alors la question du type et du volume d'actions policières qu'il s'agit de mettre en œuvre pour éviter une surcharge de ce quartier, tout en évitant un retour vers le centre-ville, ou un déplacement vers d'autres quartiers, des vendeurs de cocaïne. Un autre transfert du deal a eu lieu vers certains immeubles et il s'agit là aussi de trouver des réponses appropriées.

Le petit trafic entre usagers de stupéfiants dans l'espace public, qui concerne souvent l'héroïne et les benzodiazépines, ne constitue pas une priorité pour la police, mais elle intervient lorsqu'elle constate un flagrant délit. Il n'y a par contre, selon notre compréhension, pas de dispositif ou de stratégie ciblant spécifiquement les personnes se rendant à l'ECS⁷ ou celles localisées à la Riponne.

Les acteurs du domaine socio-sanitaire que nous avons rencontrés ne se sentent/ne sont pas directement concernés par cette problématique du deal de rue, comme nous l'avons déjà constaté dans l'étude menée en 2018, et considèrent que sa gestion relève uniquement de la police. Ils constatent par contre, comme le fait aussi la police, que l'entrée en vigueur du nouveau dispositif policier a conduit à une réorganisation

⁶ Il faut noter ici que, selon les analyses des eaux usées faites à la STEP, les quantités de cocaïne consommées à Lausanne sont actuellement plutôt en hausse, suggérant que tant l'offre que la demande continuent de se développer comme c'est aussi le cas dans de nombreuses autres villes suisses et européennes.

⁷ Il existe une convention entre ABS, l'observatoire de la sécurité (pour les agents d'accueil et de sécurité) et la police qui traite notamment de ce sujet.

spatiale et pratique de la vente de cocaïne à Lausanne et que celle-ci a conduit à une hausse des situations de stress chez les consommateurs en raison de difficultés d'accès au produit.

3.1.2 Usage de stupéfiants dans l'espace public

La problématique qui a le plus souvent été évoquée dans le cadre des interviews est celle de l'usage de stupéfiants dans l'espace public. Il s'agit de l'utilisation de WC du centre-ville (Riponne, Rumine, Pré-du-marché, Louve, Pierre-Viret, rue St-Etienne, Cité-devant, Bessières) ainsi que de certains lieux (autour du collège de la Barre, parc de l'Hermitage, escaliers et place Arlaud, parking de la Riponne) par des personnes qui, de manière individuelle ou collective, consomment des drogues par injection ou par inhalation (héroïne et cocaïne surtout). Ce phénomène est aussi associé à la présence d'importantes quantités de déchets (*littering*), pouvant inclure du matériel potentiellement dangereux comme des aiguilles et seringues usagées. Les déchets laissés dans les WC peuvent aussi empêcher le fonctionnement des systèmes autonettoyants dont ils sont pourvus. La présence de consommateurs de drogue dans les WC, et les déchets qu'ils laissent, peuvent enfin décourager l'utilisation de ces installations par d'autres personnes.

La population qui consomme des stupéfiants dans les WC et espaces publics comprend, selon différents intervenants, une majorité de personnes bien connues des professionnels et que l'on rencontre aussi dans les institutions spécialisées et/ou sur la place de la Riponne. Il y aurait toutefois aussi une population plus irrégulière de consommateurs plus jeunes, peu ou pas connus des services spécialisés, qui consomment dans certains WC publics notamment durant la nuit. Cette population, ou une partie de celle-ci, pourrait être à relativement haut risque en matière de santé en raison de pratiques de partage de matériel de consommation et de prostitution/faveurs sexuelles. Le nombre approximatif de personnes qui consomment dans les WC et espaces publics n'est pas connu ou estimé, mais il comprendrait quelques individus ou petits groupes qui laissent beaucoup de déchets derrière eux.

La grande précarité de certaines personnes qui utilisent les WC et espaces publics pour consommer a été soulignée par différents intervenants. Elles y consomment des stupéfiants pour des raisons fonctionnelles (proximité des lieux de vente, possibilité de s'enfermer et de se soustraire au regard des autres, manque de logement) ou d'agrément (consommation collective de cocaïne base, plaisir de consommer dans un parc). Si une partie des consommations ont lieu le jour, il semble qu'elles soient aussi fréquentes la nuit, notamment entre 22h et 2h du matin.

L'ampleur et l'évolution de ce phénomène sont jugés différemment selon les personnes que nous avons rencontrées. Certaines déclarent observer quotidiennement la consommation ou des déchets associés à celle-ci, notamment dans certains WC publics du centre-ville, alors que d'autres relativisent l'importance du phénomène en notant le peu de matériel de consommation qu'elles collectent dans l'espace public⁸. Ces personnes rappellent aussi que la ville a toujours connu la consommation de stupéfiants dans les WC et espaces publics et que les autres villes de taille équivalente n'y échappent pas non plus⁹.

Plusieurs outils de monitoring des incidents liés (notamment) à l'usage de stupéfiants dans les WC et l'espace publics, et aux traces qu'il laisse, ont été évoqués durant les entretiens, notamment par la police

⁸ Plus de 90% du matériel d'injection distribué à Lausanne est récupéré par les partenaires du PPMTMS.

⁹ Ce qui est aussi confirmé par les trois villes suisses alémaniques visitées.

(Aedilis), le SPADOM (Geoland), le PUR, l'observatoire de la sécurité et SYSTMD. Ces outils ne semblent cependant pas être intégrés les uns aux autres et permettre d'établir précisément l'ampleur et l'évolution de l'usage (et de la vente) de stupéfiants dans les WC et l'espace public à Lausanne.

Plusieurs personnes interrogées s'accordent sur le caractère sensible de la question de l'usage de stupéfiants dans les WC et l'espace publics, car elle favorise le sentiment d'insécurité dans la population et un certain rejet vis-à-vis des usagers de drogue. Des plaintes de citoyens ou des reportages dans les médias en lien avec ce sujet sont aussi susceptibles de conduire à des décisions hâtives, parfois émotionnelles, et/ou à des remises en question de certains fondements de la politique drogue lausannoise. Comme avec le deal de rue, il importe donc de ne pas négliger ou ignorer l'importance de cette question mais d'y apporter des réponses concrètes.

Constats :

*La problématique du deal de rue à Lausanne n'est désormais plus aussi prééminente qu'il y a deux ans mais elle n'a pas disparu et il existe un besoin d'adapter les dispositifs qui la ciblent. Aujourd'hui, la question de la consommation de stupéfiants dans l'espace public a gagné en importance, en raison notamment de l'utilisation de nombreux WC publics du centre-ville et des déchets qui y sont laissés. Une partie des répondants s'accorde sur le fait qu'il s'agit d'un sujet politiquement sensible qu'il ne faut pas négliger. En revanche, il n'y a pas d'accord sur la taille et les caractéristiques du problème et, surtout, pas d'outils pour en définir précisément la nature et l'ampleur. **Une priorité pourrait être de développer un instrument de monitoring et une procédure de suivi de cette problématique qui repose sur des données objectives partagées** (voir aussi les outils utilisés à Bâle en annexe 2 de ce rapport).*

*Les informations concernant les personnes qui consomment dans les WC et l'espace publics suggèrent l'existence d'un petit groupe de personnes qui jouent un rôle disproportionné dans l'abandon des déchets. Une population de consommateurs plus jeunes a aussi été identifiée qui n'est pas ou peu en contact avec les services et semble avoir adopté des comportements à risque. **Il serait utile d'investiguer qui sont ces deux groupes et développer des stratégies (case management, travail de rue proactif) permettant de les atteindre et de réduire les risques auxquels ils s'exposent et/ou les nuisances qu'ils créent.***

3.2 Qui fait quoi en lien avec la consommation de stupéfiants dans l'espace public ?

Différents services et institutions agissent en lien avec la consommation de stupéfiants dans l'espace public. Nous essayerons ci-dessous de présenter brièvement leurs activités dans ce domaine en sachant qu'une telle présentation est forcément réductrice. Nous diviserons les actions en deux catégories : celles qui visent à réduire les consommations de stupéfiants dans l'espace public et celles qui visent à collecter et éliminer les déchets qui leur sont liés. Les nouvelles mesures adoptées en juin 2019 feront l'objet du chapitre suivant.

3.2.1 Réduire les consommations dans les lieux publics

En comparaison avec les villes suisse alémaniques (voir plus bas), il existe assez peu d'actions à Lausanne qui visent spécifiquement à réduire les consommations de stupéfiants dans l'espace public. Si l'on met de côté le projet UNISSET, développé au début des années 2000, c'est la mise en place de l'ECS en octobre 2018 qui est la mesure la plus directement liée à cet objectif. Il permet en effet de transférer une partie des consommations qui se déroulent dans l'espace public vers un autre lieu. Après un démarrage progressif,

l'ECS accueille désormais entre 1'200 et 1'500 épisodes de consommation par mois qui n'ont ainsi plus lieu dans des espaces publics ou privés.

La police lutte contre les incivilités et applique la Loi fédérale sur les stupéfiants (LStup) qui interdit l'usage de drogues illégales. Ses actions proactives portent sur le trafic de drogue (deal de rue, réseaux), mais aussi sur la consommation dans l'espace public. Les WC publics du centre-ville sont ainsi visités par des patrouilles de police. Des plaintes de citoyens en lien avec la consommation dans l'espace public aboutissent aussi à la police et celle-ci intervient en conséquence. Lorsqu'elle constate une consommation de stupéfiants, à la suite d'une plainte ou lors de patrouilles, elle dénonce l'utilisateur au ministère public sans toutefois, en règle générale, l'emmener au poste pour cela. Sinon, selon notre compréhension, la police n'a pas développé d'autre stratégie spécifique pour empêcher ou dissuader l'usage de stupéfiants dans les rues et WC de Lausanne, en tout cas pas de manière similaire à ce qui se fait aujourd'hui vis-à-vis du deal de rue. La police de proximité fait de son côté un travail de médiation sociale autour de cette question, notamment en rendant régulièrement visite aux commerçants des quartiers du centre-ville qui sont touchés par ce phénomène. Finalement, la police constitue le seul service susceptible d'intervenir 24h sur 24 sur cette problématique.

Des travailleurs sociaux, travaillant en rue ou en institution, employés par la ville ou par les institutions subventionnées par celle-ci, interviennent sur cette problématique en abordant la question de l'usage de stupéfiants dans l'espace public avec les principaux intéressés. Cela se fait notamment lorsque les professionnels sont directement confrontés à de telles consommations. A l'instar du travail de Rel'Aids, ils peuvent alors investiguer avec les usagers les raisons pour lesquelles ces consommations ont lieu et essayer de trouver des solutions pour essayer d'éviter qu'elles se renouvellent. Certaines institutions, comme ABS, ont aussi thématiqué la question de l'abandon de matériel de consommation dans l'espace public avec leurs usagers. Certains travailleurs sociaux pensent toutefois qu'il ne leur incombe pas, et qu'il serait contre-productif (défavorable à la création de liens de confiance), d'intimer aux usagers de ne pas consommer dans l'espace public.

3.2.2 *Collecter et éliminer les déchets*

Le service de la propreté urbaine (PUR) s'occupe du nettoyage des WC et espaces publics lausannois. Ses collaborateurs réalisent différentes tournées (au moins quatre par jour dans les WC où la consommation de stupéfiants est connue) durant lesquelles ils sont amenés à ramasser les déchets. Parfois, ils sont aussi directement confrontés à la consommation et aux consommateurs. L'usage de stupéfiants dans les WC et l'espace publics, et les déchets associés, entraînent un surcroît de travail et une augmentation de sa dangerosité en raison de la nature de certains déchets et de l'attitude de certains consommateurs. Le fait que certains déchets empêchent le fonctionnement des systèmes autonettoyants pose aussi problème tout comme le fait que les WC souillés ne peuvent être utilisés par les autres usagers de l'espace public.

Le Service des parcs et domaines de la ville peut aussi être amené à ramasser du matériel de consommation usagé mais les cas sont aujourd'hui relativement rares (les WC publics dans les parcs sont nettoyés par le PUR) et des procédures ont été mises en place pour le faire. Le SPADOM est surtout confronté au littering dans les parcs publics mais celui-ci relève de multiples populations qui les utilisent. Une activité intéressante développée par ce service est celle d'un collaborateur qui fait des patrouilles régulières pour prendre la température sur le terrain et évaluer l'évolution de la situation en matière de littering.

Différents intervenants sociaux ramassent aussi du matériel de consommation usagé. La Fondation ABS réalise quatre tournées de ramassage par semaine qui couvrent différents quartiers (Vallon, Hermitage,



Borde, Riponne, Cité, Place de l'Europe, etc) et elle est aussi parfois sollicitée pour venir ramasser des seringues ailleurs. La Fondation Mère Sofia, dans la cadre des jobs Macadam, réalise trois fois par semaine une tournée autour du quartier du Vallon. Certains collaborateurs d'autres institutions, comme EMUS, ramassent aussi parfois du matériel de consommation usagé lors de leurs patrouilles, qui incluent la visite des WC du centre-ville.

La police est aussi amenée à ramasser du matériel usagé ou à demander aux usagers de drogue de débarrasser des déchets dans les poubelles lors de ses patrouilles ou suite à des appels de citoyens.

Constats :

La principale mesure pour réduire la consommation de stupéfiants dans l'espace public a été la mise en place de l'ECS. Au-delà, on observe qu'il y a assez peu de mesures spécifiques ciblant ce problème au-delà des interventions de la police et des travailleurs sociaux de rue et en institution.

L'essentiel du travail de récupération des déchets liés à la consommation de stupéfiants dans l'espace et les WC publics est du ressort du PUR, avec des actions complémentaires de certaines institutions sociales (ABS, Mère Sofia), de la police et du SPADOM s'agissant du matériel usagé abandonné dans l'espace public.

3.3 Nouvelles mesures mises en œuvre en 2019

La consommation de stupéfiants dans l'espace public, et le matériel de consommation abandonné, a conduit à l'adoption de nouvelles mesures en 2019 incluant la fermeture de toilettes, la mobilisation des correspondants de nuit autour de cette thématique et la participation de l'association de pairs SYSTMD au ramassage des déchets dans les WC publics du centre-ville.

Plusieurs WC lausannois ont dû être fermés suite à leur utilisation en lien avec l'usage de stupéfiants. Les toilettes publiques de la Riponne ont été fermées sur décision de la municipalité pour une période de six mois durant les heures d'ouverture de l'ECS pour inciter les usagers de drogue à utiliser cette structure pour consommer. Cette mesure a été complétée par l'engagement des correspondants de nuit, jusqu'alors mandatés pour réduire les incivilités liées à la vie nocturne lausannoise. Une des nouvelles tâches qui leur a été confiée était d'entrer en contact avec les consommateurs de drogue de la Riponne et de les inciter notamment à utiliser l'ECS pour leurs consommations. Finalement, l'association de pairs SYSTMD s'est engagée pendant trois mois en 2019 sur le terrain en nettoyant les WC publics le matin avant le passage des équipes du PUR (3 fois par semaine dans 4 puis 3 toilettes).

Les personnes interrogées évaluent différemment l'efficacité de ces mesures. La fermeture des WC publics, même si elle était parfois nécessaire, n'est pas vue comme une approche efficace parce qu'elle conduit au déplacement des consommateurs vers d'autres WC ou espaces publics et amène parfois une multiplication des consommations dans l'espace public plutôt qu'une réduction de celles-ci. La fermeture spécifique des WC de la Riponne a conduit à un déplacement vers d'autres toilettes publiques (Cité, palais de Rumine) et vers le parking de la Riponne notamment. L'intervention complémentaire mandatée aux correspondants de nuit a été perçue de l'extérieur comme une mission extrêmement difficile à réaliser car cette équipe devait encourager les usagers de stupéfiants à aller vers l'ECS tout en nouant des liens de confiance avec cette population qu'elle connaissait peu.

Il est difficile d'évaluer l'impact de l'action combinée de la fermeture des toilettes de la Riponne et de l'intervention des correspondants de nuit en termes de déplacement des épisodes de consommation vers

l'ECS¹⁰. L'intervention des correspondants de nuit a cependant révélé qu'il existe certaines lacunes dans le dispositif lausannois au niveau du travail de rue. Les actions menées par cette équipe ont en effet permis de développer des activités de médiation sociale entre usagers de drogue et habitants, de désamorcer des situations tendues liées à la consommation, de participer à la réduction des déchets dans l'espace public et de travailler à une certaine responsabilisation des consommateurs à ce sujet¹¹. De l'avis de différents répondants des institutions actives dans ce domaine, les autres interventions de rue ne couvrent pas ou seulement très partiellement ces activités ou, par la fréquence des présences en rue, ne peuvent le faire qu'occasionnellement.

L'intervention de SYSTMD a été jugée très positive. Elle est très pragmatique et, à travers l'intervention de pairs qui ont un contact privilégié avec les usagers, elle a aussi permis de mieux comprendre certaines caractéristiques liées à l'usage de stupéfiants dans les WC publics. Certains répondants considèrent aussi qu'elle a un caractère de sensibilisation puisque certains usagers, engagés par SYSTMD pour le nettoyage, pouvaient aussi être incités à changer leurs comportements et à inviter leurs pairs à le faire.

Constats :

*Les nouvelles mesures mises en place ont eu des résultats variables selon les répondants. **La fermeture de WC a eu un effet de domino en déplaçant les consommateurs vers d'autres lieux publics (et peut-être en partie vers l'ECS) alors que l'intervention des correspondants de nuit a révélé qu'il y avait des lacunes potentielles dans le dispositif du travail de rue. Il s'agissait aussi du seul dispositif d'action sociale que la ville pouvait mobiliser rapidement, les autres intervenants étant dans leur grande majorité des institutions indépendantes subventionnées. L'intervention pragmatique de SYSTMD, pour réduire les problèmes auxquels est confronté le PUR, mais aussi pour mieux comprendre et apprécier la situation dans les WC, est évaluée positivement.***

3.4 Propositions d'amélioration et nouvelles mesures

Toutes les personnes interviewées étaient invitées à préciser des solutions concrètes à la situation actuelle s'agissant de l'usage de stupéfiants dans les WC et l'espace publics à Lausanne. Une grande partie des propositions a concerné la principale mesure permettant de réduire cette consommation : l'ECS. D'autres idées ont aussi été mises en avant.

3.4.1 Optimisation de l'ECS pour augmenter son attractivité et son utilisation

La majorité des interlocuteurs jugent l'actuel emplacement de l'ECS peu optimal car trop éloigné des lieux de vente de la cocaïne et de l'endroit où se réunissent les usagers (Riponne). La distance semble la plus problématique pour les usagers intensifs de cocaïne qui veulent consommer la substance rapidement

¹⁰ Sur la base des données auxquelles nous avons eu accès, il y a eu une baisse du nombre de visites de l'ECS durant l'été 2019 (juin-septembre) mais aussi une hausse des personnes qui s'y rendaient pour la première fois. Ces données sont difficiles à interpréter, notamment parce qu'il s'agit de la première année de fonctionnement de l'ECS et qu'il n'y a pas de comparaison possible avec une période équivalente d'une autre année.

¹¹ Un compte-rendu de la phase test (mi-mai à mi-septembre) de l'engagement des correspondants de nuit sur cette problématique détaille les activités mises en œuvre et dresse un bilan de leur action.

après l'achat et qui ne peuvent pas toujours se déplacer dix ou quinze minutes avant de le faire¹². Parmi les pistes possibles, un déplacement de l'ECS vers la place de la Riponne a été mentionné.

Une autre possibilité pour augmenter l'utilisation de l'ECS, cette fois sans déplacement, serait de tolérer davantage le petit trafic de drogue dans l'enceinte de la fondation ABS pour que les produits soient disponibles près du lieu de consommation. Une limite à cette approche semble toutefois être que la cocaïne continue à faire l'objet d'un trafic par des non-consommateurs qui ne voudront/ne pourront se rendre au Vallon et dans l'enceinte d'ABS.

Une autre limite évoquée quant à l'attractivité de l'ECS concerne ses heures d'ouverture. Une partie significative des consommations semble en effet avoir lieu le soir et la nuit. La décision récente d'allonger les heures d'ouverture d'une heure et demi (désormais de 11h à 19h30) est une première réponse à ce problème.

La troisième voie d'amélioration suggérée concerne les caractéristiques de l'ECS. Certains répondants rapportent que le cadre pourrait être « trop clinique » pour certains usagers. Le fait de devoir passer devant les autres personnes qui se trouvent au Passage avant d'atteindre les locaux de consommation pourrait en déranger d'autres. Certaines règles appliquées à l'ECS, notamment concernant le partage des substances ou de la consommation, pourraient aussi être trop contraignantes pour certains usagers, mais il semble qu'ABS a déjà assoupli ses règles en la matière. Des répondants rappellent aussi que l'ECS ne peut plaire à toutes et à tous, et que si certains n'aiment pas sa forme, d'autres au contraire s'y trouvent à l'aise.

Une remarque plus générale faite au sujet de l'ECS est qu'il a été conçu sans forcément tenir compte des besoins et de la volonté des usagers, mais plus en fonction de sa faisabilité politique et pratique dans les locaux du Passage. Pour certains répondants, le regroupement de plusieurs structures (ECS, Passage, Terrasse) en un même lieu n'est ainsi pas optimal car il mélange des prestations qui pourraient être plus utiles en étant séparées.

3.4.2 *Autres lieux de consommation*

En complément des améliorations possibles de l'ECS, de nombreux répondants ont évoqué la possibilité d'avoir un ou plusieurs autres lieux permettant, plus ou moins officiellement, la consommation de stupéfiants à Lausanne. Ce(s) lieu(x) pourrai(en)t avoir différentes formes et niveaux d'accompagnement : des WC de la Riponne encadrés par une équipe sociale mobile ; un bus itinérant avec possibilité de consommation ; un second ECS située à la Riponne, dans un bâtiment ou dans un container aménagé ; ou encore une tolérance de la consommation dans un des lieux d'hébergement d'urgence¹³. L'objectif serait d'attirer les personnes qui ne se rendent pas à l'ECS et/ou d'offrir un ou plusieurs endroit(s) pour

¹² Cette observation se heurte toutefois à une certaine logique puisque la distance séparant le quartier de la Borde de l'ECS n'est pas beaucoup plus grande que celle séparant ce quartier de la place de la Riponne.

¹³ A Genève, l'association Première Ligne a développé un *sleep in* dans son ECS (Quai 9) depuis fin 2019. Il permet à quelque usagers de passer la nuit en sécurité sur des lits de camp et, en cas de manque, de consommer des stupéfiants dans le local de consommation. Voir : <http://www.premiereligne.ch/wp-content/uploads/2019/12/Journal-Premie%CC%80re-ligne-no-32.pdf>

consommer en dehors de ses heures d'ouverture, et ainsi de contribuer notamment à la réduction des consommations dans l'espace public.

3.4.3 *Nouvelle équipe de travailleurs de rue*

Une autre mesure évoquée à différentes reprises est celle de la mise en place d'une équipe de travailleurs en rue qui va à la rencontre des usagers pour leur proposer de l'aide mais aussi pour les inciter à ne plus utiliser les WC et espaces publics pour consommer. Elle compléterait un dispositif de travail social de rue qui est perçu par la plupart des répondants comme étant assez léger actuellement puisqu'il ne correspond qu'à quelques heures de présence par semaine. La nouvelle équipe ferait de la réduction des risques et de l'orientation dans le réseau, mais pourrait aussi participer à la gestion des déchets dans les WC et espaces publics. Elle aurait aussi un rôle de médiation sociale vis-à-vis des commerçants et habitants des quartiers concernés. L'intégration d'usagers (pairs) dans cette équipe a plusieurs fois été évoquée tout comme le fait qu'une telle équipe puisse aussi être active la nuit. Sur ce dernier point, il faut relever que depuis décembre 2019 l'intervention des correspondants de nuit en soirée cible également les usagers de stupéfiants et personnes marginalisées, et non plus seulement les noctambules.

Au-delà du mandat donné à cette nouvelle équipe de rue, et de sa composition, il y a aussi la question de l'institution qui en aurait la charge. Du côté des acteurs de terrain, on s'imagine plutôt une équipe gérée par une institution privée alors que du côté de la ville on aimerait plus une équipe dépendant directement d'elle et pouvant être plus réactive en cas de besoin¹⁴.

Tant du côté de la police que des travailleurs sociaux, il a été mentionné que la double casquette de réduire les risques (santé) et de réduire les nuisances publiques (sécurité) pouvait être difficile à porter. L'expérience d'UNISSET, vue par certains comme un échec, et par d'autres comme une intervention abandonnée pour de mauvaises raisons et qui manque aujourd'hui, a souvent été citée. Il faudrait en tous les cas bien réfléchir à la mission donnée à une nouvelle équipe de rue et à son articulation avec les autres services existants, y inclus les correspondants de nuit.

3.4.4 *Développer le case management*

Une autre proposition est de développer des outils pour mieux aborder les situations individuelles problématiques. L'hypothèse est ici qu'une partie significative des problèmes liés à la consommation de stupéfiants dans l'espace public est le fait de quelques personnes fortement précarisées/en difficulté et qui, par leurs situations et leurs comportements, mobilisent d'importantes ressources qui ne sont pas toujours coordonnées. S'intéresser à ces personnes, à partir d'une perspective interdisciplinaire et interservices, pourrait être non seulement à leur avantage, mais aussi à celui de la communauté plus large. Pour cela, il faudrait trouver des solutions pragmatiques à la gestion du secret de fonction et développer une forme de

¹⁴ Il existe en effet un décalage entre la municipalité et les services de la ville qui doivent souvent être réactifs à des plaintes de citoyens, à des interpellations politiques ou à des reportages dans les médias, et des équipes sociales de terrain qui sont moins exposées à ce type de contraintes. Si l'on s'intéresse aux villes suisses alémaniques, on verra que certaines (Bâle, Berne) délèguent la gestion des ECS et d'autres activités à des fondations privées mais qu'elles tendent à garder pour elles la gestion de l'équipe des travailleurs de rue.

case management efficace. Celui-ci devrait aussi impliquer les institutions sanitaires qui relèvent du canton¹⁵.

3.4.5 Collecte et réduction des déchets

Si l'on se concentre sur la gestion des déchets liés à la consommation dans l'espace public, une solution proposée serait d'étendre le mandat donné à SYSTMD à tous les jours de la semaine et/ou de former des nettoyeurs spécialisés au sein du PUR. Entretemps, cette proposition a déjà été partiellement concrétisée par un nouveau mandat donné à SYSTMD. Une application « *first responder* » est aussi en discussion s'agissant du matériel de consommation usagé et de déchets liés à la consommation dans l'espace public. L'objectif est que, en cas de découverte de matériel, ceux qui sont le plus proches et disponibles puissent intervenir rapidement pour retirer le matériel.

Il semble qu'une partie non-négligeable des déchets trouvés dans les WC soient des pipes à cocaïne-base (bouteilles) artisanales. La mise à disposition de matériel potentiellement plus approprié (usage, transport) que celui actuellement distribué pourrait éventuellement réduire ce type de déchets. L'installation de poubelles à seringues dans certains endroits sensibles, comme les escaliers Arlaud, pourrait aussi réduire le nombre de seringues abandonnées. Les poubelles à déchets ordinaires présentes dans certains WC publics semblent aussi ne pas toujours être idéales pour accueillir un volume de déchets assez important.

Constats :

*Pour réduire la consommation de stupéfiants dans l'espace public, et les problèmes qu'elle génère, différentes pistes ont été évoquées. Elles concernent souvent **une optimisation de l'ECS et, éventuellement, l'ouverture d'autres lieux – différents dans leur forme et heures d'ouverture – où la consommation serait tolérée.***

*Sinon, plusieurs personnes interrogées suggèrent de mettre en place **une équipe de travail de rue dont la présence est plus régulière que ce qui se fait actuellement et qui intervient directement auprès des usagers pour leur proposer de l'aide, mais aussi pour les inciter à ne plus consommer dans l'espace public.** Cette équipe aurait aussi une tâche de médiation sociale entre les usagers et la population. **Un plus grand focus (case management) sur les personnes qui connaissent et posent le plus de problèmes** pourrait non seulement les aider, mais aussi contribuer à diminuer certaines nuisances dans l'espace public. Plus pragmatiquement, **le nettoyage des WC publics concernés pourrait être amélioré** à travers la création d'une équipe spécialisée au PUR mais aussi avec l'intervention de SYSTMD. Finalement, un travail sur et autour du matériel de consommation distribué pourrait peut-être permettre de réduire le volume des déchets.*

3.5 Pratiques dans d'autres villes

Berne, Bâle et Zürich connaissent des problèmes similaires à ceux de Lausanne en termes de consommation de stupéfiants dans les WC et l'espace publics. La situation concernant le « deal de rue »

¹⁵ La plateforme santé mentale et précarité pourrait, selon notre compréhension, déjà parfois faire du case management.

est aujourd'hui également plus proche entre les quatre villes qu'elle ne l'était il y a deux ans, quand Lausanne faisait face à une très forte visibilité de la vente de drogue en rue.

3.5.1 Des mesures de base similaires

Selon notre compréhension, il n'y a pas ou peu de différences majeures dans l'inventaire des mesures de base (sociales, sanitaires, policières, voirie) de ces villes par rapport à celles qui existent à Lausanne¹⁶. Jusqu'à récemment, on aurait pu relever l'absence à Lausanne d'un ECS et d'un programme de prescription médicale d'héroïne, mais ce n'est plus le cas aujourd'hui.

3.5.2 Des mesures spécifiques différentes

La principale différence entre les trois villes suisses alémaniques et Lausanne se situe au niveau de l'approche et du dispositif spécifique vis-à-vis de la consommation de stupéfiants dans l'espace public. Elles ont en effet toutes trois développé et mis en œuvre différentes mesures ciblant cette question. Il faut ici rappeler que ces villes ont introduit des ECS dans les années 1980 et 1990, notamment en réaction à des scènes ouvertes de trafic et consommation de drogues, et qu'elles ont ensuite complété leur dispositif au fil des problèmes qui ont continué à se poser dans l'espace public.

Comparé à Lausanne, on peut identifier les éléments suivants qui ont été développés en suisse alémanique :

- Des horaires d'ouverture des ECS plus longs à Zürich (les trois ECS couvrent ensemble la plage horaire 7h30-21h30) et à Bâle (les deux ECS couvrent la plage horaire 11h-22h), et des horaires plus courts qu'à Lausanne mais différents à Berne (14h30-22h)¹⁷. Les ECS des trois villes sont donc aussi ouverts le soir alors qu'à Zürich l'un d'entre eux est aussi ouvert dès l'aube.
- La tolérance du petit deal dans l'enceinte des ECS, suivant des modalités légèrement différentes d'une ville à l'autre.
- L'existence d'équipes de médiateurs/travailleurs de rue (SIP¹⁸ à Zürich, Pinto¹⁹ à Berne et *Mittler im öffentlichem Raum*²⁰ à Bâle (voir Annexe 3)) dont la mission est de réduire la visibilité et les nuisances liées à la consommation de stupéfiants dans l'espace public, de minimiser les conflits liée à celle-ci et de proposer un soutien aux usagers de stupéfiants. A Berne, l'équipe de Pinto visite régulièrement les WC publics durant la journée et ramasse aussi le matériel de consommation abandonné.

¹⁶ Il faut toutefois dire ici qu'il pourrait y avoir des différences au niveau des politiques en matière d'hébergement (nombre de places, tarifs d'entrée, tolérance pour la consommation dans des lieux d'hébergement accompagnés, etc.) mais nous ne disposons pas des informations nécessaires pour établir une comparaison. Lausanne et Zürich sont aussi les deux seules villes à disposer d'une police judiciaire municipale.

¹⁷ Les horaires peuvent être plus courts certains jours, notamment le dimanche.

¹⁸ Sicherheit-Intervention-Prävention (Sécurité-Intervention-Prévention). <https://www.stadt-zuerich.ch/sd/de/index/stadtleben/sip.html>

¹⁹ Prävention-Intervention-Toleranz (Prévention-Intervention-Tolérance). <https://www.bern.ch/politik-und-verwaltung/stadtverwaltung/bss/familieundquartier/pinto-praevention-intervention-toleranz>

²⁰ Médiateurs dans l'espace public. <https://www.sucht.bs.ch/ueber-uns/organisation/mittler-im-oeffentlichen-raum.html>



- L'existence de *hotlines* dédiées au ramassage de matériel de consommation usagé. A Bâle, la « sprütze Wäspi »²¹, qui dépend des ECS, fait chaque matin une tournée des endroits sensibles (écoles, places de jeu, entourage des ECS) pour ramasser le matériel usagé.
- Au moins à Bâle, l'existence d'un système de monitoring systématique des évènements liés à la consommation et au deal de stupéfiants dans l'espace public dont les résultats sont analysés toutes les deux semaines au sein d'un organe de coordination et de suivi réunissant les services de la ville concernés (social-santé, police, voirie) (voir annexe 2).
- Au moins à Bâle une structure de case management pour s'occuper des cas les plus lourds²². Des pratiques de case management ont aussi été évoquées à Zürich.
- Au moins à Berne et à Zürich, des unités de police dont l'une des tâches est de réduire la consommation de stupéfiants dans les lieux publics.

Constat :

Les trois villes suisse alémaniques ont progressivement mis en place des dispositifs spécifiques pour réduire la consommation de stupéfiants dans l'espace public. Si l'on compare la liste des propositions faites à Lausanne (élargissement des horaires d'ouverture de l'ECS et/ou ouverture d'un second lieu de consommation, création d'une équipe de travailleurs de rue en lien avec cette question, monitoring des incidents dans l'espace public, case management, support vis-à-vis des services de voirie dans le ramassage des déchets et du matériel usagé) avec les mesures mises en place par ces villes, on observe que celles-ci se recoupent fortement.

²¹ Il s'agit d'une petite voiture jaune bien connue des bâlois. <https://www.suchthilfe.ch/spruetze-waespi.html>

²² <https://www.sucht.bs.ch/ueber-uns/organisation/case-management.html>

4 Gouvernance, stratégie et dispositif

Au-delà des mesures pratiques pouvant réduire les problèmes liés aux stupéfiants dans l'espace public, les répondants ont aussi évoqué des aspects plus généraux de la gestion de cette problématique à Lausanne. Les sujets abordés concernent la gouvernance et la coordination, un manque de stratégie globale, la situation spécifique de la place de la Riponne, l'accueil de possibles dealers dans des structures sociales et, de manière plus générale, l'adéquation du dispositif d'aide actuel vis-à-vis des besoins des usagers de stupéfiants.

4.1 Gouvernance et coordination

Trois organes de gouvernance et de coordination, sous la responsabilité de trois services différents, ont récemment été mis en place par la ville en lien avec la problématique des stupéfiants dans l'espace public. Le premier est une délégation municipale qui réunit, désormais une fois par mois, le syndic, trois municipaux (Sports et cohésion sociale, Sécurité et économie, Finances et mobilité) ainsi que certains chefs de service et/ou leurs représentants/collègues. Cet organe, présidé par le municipal en charge de la sécurité, a une fonction stratégique et décisionnelle. Il a été mis en place en urgence à la suite de la crise du « deal de rue » et de sa résonance dans les médias et la sphère politique. La délégation a pris des décisions stratégiques, mais aussi opérationnelles pour y répondre. Cette pratique s'est perpétuée en lien avec la problématique de la consommation de stupéfiants dans l'espace public (p.ex. fermeture puis réouverture des WC publics à la Riponne).

Le second organe est un sous-groupe de l'instance opérationnelle du dispositif addiction et réunit, sous la direction de la responsable du dispositif addiction du service social, toutes les trois semaines, des collaborateurs des différents services de la ville concernés (service social, police, correspondants de nuit, PUR) ainsi que les responsables d'institutions subventionnées pour la plupart par la ville (ABS, Rel'aids, Rel'ier, Fondation Mère Sofia, SYSTMD, EMUS). Il a été créé à la suite de la mise en place de la délégation municipale précitée et porte lui aussi sur la question des stupéfiants dans l'espace public. Il permet l'échange d'informations mais n'a pas le rôle d'organe de coordination et de cellule opérationnelle pour mettre en œuvre la stratégie décidée par les autorités politiques.

Un troisième organe de coordination (Groupe Riponne) a été mis en place à la suite de la fermeture des WC de la Riponne et de la nouvelle mission attribuée aux correspondants de nuit (voir plus haut). Il est dirigé par le conseiller de la municipalité et regroupe les chefs de service ou des collaborateurs du service social, de la police, du PUR et de l'observatoire de la sécurité. Il s'est réuni au début une fois par semaine et sa mission était de suivre l'évolution des mesures décidées pour la place de la Riponne en mai 2019.

Les personnes interrogées portent des regards différenciés sur ces trois organes de gouvernance et de coordination. La délégation municipale est perçue comme étant efficace en termes de prise de décision mais agissant parfois de manière hâtive et sans avoir développé une vision à plus long terme. Il lui est aussi reproché parfois de ne pas faire assez confiance aux services et de prendre des décisions opérationnelles, comme celles liées à la place de la Riponne en mai 2019. Cela a conduit à un certain désarroi chez ceux qui devaient ensuite mettre en œuvre ces décisions.

L'évaluation du second organe (sous-groupe) est elle aussi duale. D'un côté, l'échange entre les services de la ville et avec les institutions subventionnées est vu positivement car il permet de mieux comprendre ce que font les différents acteurs sur le terrain et les difficultés qu'ils rencontrent. De l'autre côté, il y a le constat que ce groupe, dans son fonctionnement actuel, n'est pas en mesure de développer des actions coordonnées et de faire un suivi opérationnel des mesures décidées par la municipalité. Sa proximité avec

le terrain pourrait aussi lui permettre de développer des propositions stratégiques ou opérationnelles à soumettre à la délégation municipale, mais cela ne se fait que peu pour l'instant.

Quant au troisième organe (groupe Riponne), la perception est qu'il constitue un doublon par rapport aux deux autres ci-dessus. Sa fonction n'est pas très claire : s'agissait-il essentiellement d'une structure d'échange d'informations et de coordination ou devait-elle aussi proposer de nouvelles mesures en lien avec la place de la Riponne ?

Finalement, il existe encore plusieurs autres organes de coordination qui peuvent être concernés par la problématique examinée ici mais qui n'ont pas été abordés dans les entrevues²³.

Constats :

Les organes de gouvernance et coordination en lien avec la problématique de l'usage et du trafic de stupéfiants dans l'espace public sont plutôt nombreux à Lausanne et il n'est pas simple de comprendre précisément qui fait quoi. En lien avec la crise liée au deal de rue, une délégation municipale, présidée par le municipal en charge de la sécurité, s'est fortement engagée dans la gestion de cette problématique et a pris différentes décisions pour y répondre. En-dessous, une réunion de représentants des services de la ville et d'acteurs de terrain, présidé par la responsable du dispositif Addiction du service social, a permis d'améliorer les échanges d'information, mais n'a pas pu être en mesure de coordonner la mise en œuvre des actions dans ce domaine.

En fonction des commentaires qui ont été émis, une possibilité serait que **la délégation municipale (et à travers elle la municipalité) garde la main haute sur les aspects stratégiques et, en cas d'urgence, intervient sur des aspects opérationnels.** Elle pourrait se réunir moins souvent qu'actuellement, mais avec la possibilité de le faire de manière ad hoc en cas de crise. Au-dessous, **une délégation des services de la ville pourrait assurer la coordination et le suivi de la mise en œuvre des mesures et orientations décidées par la municipalité. Pour réaliser cela, il faudrait toutefois qu'un service obtienne le lead** (p.ex. police pour le deal de rue et le service social social pour la consommation dans l'espace public²⁴). Cette instance pourrait aussi développer des propositions stratégiques que la

²³ Cela inclut la plateforme incivilités qui se réunit une fois par mois. Elle est gérée par l'observatoire de la sécurité et réunit différents services de la ville. Son champ d'action dépasse celui de la problématique discutée ici, rarement abordée. Les instances opérationnelles des dispositifs addiction et aide sociale d'urgence se réunissent de leur côté quatre fois par année pour coordonner les dispositifs. Ils peuvent également aborder la thématique des stupéfiants dans l'espace public. Pour favoriser les échanges et la résolution de problèmes, il existe encore une plateforme « seuil bas » coordonnée par Rel'ier, qui se réunit 4 fois par an et qui permet l'échange d'informations entre une quarantaine d'acteurs de ce domaine et la police. Un groupe « travail de rue » se réunit quant à lui deux fois par an. Il regroupe la police, les correspondants de nuit et les institutions actives dans la rue. Finalement, un groupe « sécurité » a été développé en lien avec la création de l'ECS et il aborde les questions liées à la sécurité dans et autour de cette prestation.

²⁴ A Bâle, le groupe interservices qui suit le monitoring des incidents liés à la consommation et vente de stupéfiants dans l'espace public, et qui décide des activités à entreprendre à court terme, est animé par la responsable de l'équipe des médiateurs dans l'espace public (voir annexe 3) sur délégation de la responsable de la division addictions du département de la santé.

*municipalité pourrait adopter, amender ou rejeter. Finalement, **une instance de coordination incluant aussi les acteurs de terrain, comme cela se fait aujourd'hui, servirait surtout à l'échange d'informations et à la coordination** entre les services de la ville et les institutions présentes sur le terrain.*

4.2 Développement d'une stratégie

Une majorité des personnes interrogées ont regretté une certaine absence de stratégie et de vision de la ville vis-à-vis des problèmes liés au trafic et à la consommation de stupéfiants dans l'espace public et, plus généralement, à la présence de personnes marginalisées. Cette absence de point de référence est présentée comme un handicap pour la prise de décision, pour le travail de terrain et pour la coordination des services.

Si l'on prend l'exemple des villes suisses alémaniques que nous avons brièvement étudiées, elles recourent souvent au concept de « Stadtverträglichkeit », qui pourrait être traduit par « compatibilité urbaine » pour orienter leur action. S'agissant de la problématique qui nous intéresse ici, ce concept peut être résumé par l'énoncé : la ville est à tous mais elle n'appartient à personne. Les usagers de stupéfiants et les marginaux y ont ainsi leur place, comme les autres, mais ils ne peuvent pas, comme les autres, s'en approprier certaines parties en décourageant les autres citoyens de les utiliser. Cela se traduit par un accord assez fort autour du fait que la consommation ou la vente de stupéfiants dans les espaces publics ne doivent pas être tolérées lorsqu'elles dérangent les autres citoyens. Cet énoncé a toutefois une contrepartie. On ne peut en effet exiger des consommateurs de drogue un comportement si on ne leur donne pas la possibilité de pouvoir l'adopter. Ainsi, les villes subventionnent des endroits où l'on peut consommer les drogues (ECS, appartements protégés) et y tolèrent le petit-deal. Ce faisant, il devient légitime – d'un point de vue citoyen – d'insister sur le fait que les usagers de stupéfiants utilisent ces structures plutôt que l'espace public. En même temps, il est aussi possible de fermer les yeux vis-à-vis de lieux publics de consommation ou de deal qui sont peu fréquentés par le reste de la population.

L'approche suisse alémanique se base souvent sur un principe de « je te donne, tu me donnes », en particulier vis-à-vis des usagers de stupéfiants et/ou des marginaux. La ville met à disposition un ECS et/ou des logements accompagnés et les usagers sont priés de ne plus utiliser l'espace public. Cette logique se heurte évidemment régulièrement à la réalité des personnes qui consomment des stupéfiants. Mais elle donne un référentiel commun autour duquel les décideurs et professionnels semblent se retrouver. Elle a aussi conduit à des investissements publics importants dans les ECS, les structures d'hébergement ou les médiateurs/travailleurs de rue, traduisant ainsi l'engagement de la ville à assurer sa partie du contrat.

Il n'est pas dit que les principes ci-dessus soient utiles à Lausanne et, à travers les interviews menées, il est évident qu'ils ne rencontrent pas l'approbation de certains acteurs de terrain. Mais, il semble qu'il soit important qu'à Lausanne aussi une série de principes d'orientation (p.ex. reconnaissance de la pérennité de la consommation et vente de stupéfiants, droits et responsabilités des citoyens dans l'espace public, aide et soutien aux populations marginalisées, réduction des risques auprès des usagers de drogue, etc.) soient développés et qu'un travail dans ce sens soit mené pour faciliter la prise de décision et la coordination entre les acteurs. Cette demande émane autant des acteurs de la sécurité que ceux du domaine social et cela permettrait peut-être de mieux répondre aux crises qui régulièrement se développent en marge de la thématique stupéfiants et espace public.

Constats :

Un manque d'outils stratégiques ou de référentiels pour gérer les problèmes liés au trafic et à la consommation de stupéfiants dans l'espace public à Lausanne a souvent été évoqué, tant par les professionnels de la police que du travail social. Une solution serait éventuellement de mandater les

services de la ville concernés pour élaborer des éléments stratégiques ou un référentiel dans ce domaine afin de le soumettre aux autorités politiques pour discussion. Le développement de principes relativement simples, comme cela est fait dans les villes de suisse alémanique, serait sans doute utile pour aider les acteurs à s'orienter et à résoudre des problèmes collectivement tout en gardant une certaine marge de manœuvre²⁵.

4.3 Riponne et sinon quoi ?

Un autre sujet récurrent lors des interviews est celui du regroupement de personnes qui se tiennent à la Riponne. De nombreux répondants se sont interrogés sur l'intérêt et les conséquences de ce regroupement, et ont questionné le fait que trop de prestations soient directement accessibles sur place. Sans toujours être clairement défini, la Riponne reste apparemment associée à un sentiment de malaise et de problème non-résolu. Cela concerne autant les personnes marginalisées qui s'y trouvent que les habitants et commerçants du quartier qui se plaignent parfois de leur présence et des effets de leurs consommations dans les lieux publics du quartier.

D'un autre côté, il faut bien reconnaître que les alternatives – d'autres lieux et espaces où ces populations pourraient évoluer et socialiser – semblent peu nombreuses. Le développement d'un ensemble de mesures, incluant un ECS mais aussi une zone de tolérance pour le petit deal, près du parc de la Solitude a été évoqué comme possible alternative²⁶. Pour qu'un déplacement vers cet endroit se réalise il faudrait cependant qu'il soit attrayant par les prestations qui s'y trouvent et/ou la réduction des contraintes qui y règnent. Sa proximité avec le futur immeuble social de St-Martin a été vu comme un possible avantage. Le Vallon, qui accueille déjà de nombreuses prestations dont l'ECS, a aussi été mentionné une fois comme alternative à la Riponne.

Une autre approche avancée serait celle de diversifier l'offre d'accueil en ville pour éviter le « problème Riponne » et favoriser une plus grande mobilité des populations qui s'y trouvent actuellement. Une personne interviewée a par exemple suggéré de séparer géographiquement l'ECS et le Passage, et de transformer le second en un lieu d'accueil qui n'est pas seulement destiné aux usagers de stupéfiants. Cette formule, ou une autre semblable, servirait à compléter le dispositif existant en créant un nouveau lieu où des personnes en situation de précarité puissent se retrouver en dehors de la Riponne et de l'Espace.

Comme l'ont fait remarquer certains intervenants, les futurs travaux de réaménagement de la place de la Riponne vont sans doute nécessiter de repenser le lieu de rassemblement pour les usagers de stupéfiants qui s'y trouvent. Il faudra alors se demander, à nouveau, si cette présence constitue une solution ou si elle est un problème et, dans les deux cas, quelle approche et quels aménagements/prestations cela requiert. Aujourd'hui, comme le faisait remarquer l'un des répondants, on parle en même temps de transférer l'ECS vers la Riponne et d'éloigner les usagers de stupéfiants de cette place. Il faudra un jour trancher sur ce que l'on veut vraiment et développer une vision à plus long terme. Il faut aussi se rappeler qu'on ne peut déplacer les personnes qui se trouvent à la Riponne à souhait. S'ils se retrouvent sur cette place c'est qu'il y a de nombreuses raisons de le faire, qui ne sont peut-être pas toutes uniformément comprises.

²⁵ On peut citer ici le concept de la politique drogue des 4 piliers qui remplit parfaitement une telle fonction d'orientation et de relative liberté d'action.

²⁶ Il semble toutefois que d'autres projets existent déjà pour ce parc.

Constats :

Le regroupement d'usagers de drogue et d'autres personnes en situation de marginalité à la Riponne continue à provoquer parfois malaises et insatisfactions, mais il n'y a que peu d'alternatives qui sont présentées. Avec le futur réaménagement de la place, il serait sans doute utile de réfléchir à la question « Riponne or not Riponne ? » et, quelle que soit la réponse, à la forme que cela doit prendre et aux mesures que cela nécessite.

4.4 Poursuivre et accueillir des présumés dealers de cocaïne

Une autre question évoquée à plusieurs reprises dans les interviews concerne le fait que la police pourchasse et décourage les dealers de cocaïne ouest-africains mais que ceux-ci peuvent être accueillis et hébergés dans des structures appartenant à ou subventionnées par la ville. Cette question a déjà fait l'objet d'interpellations parlementaires et de discussions entre les responsables des différents services à Lausanne.

Dans nos interviews, peu de nouvelles propositions ont émergé, mais une certaine compréhension de part et d'autre (police et service social) qu'il est difficile de trouver une réponse simple à cette question et que, s'ils ne sont pas hébergés, certains dealers seront simplement dans la rue. Selon notre compréhension, les répondants sont conscients qu'il est difficile de développer une offre d'accueil et d'hébergement qui permette d'aider les personnes en difficulté et qui évite en même temps d'attirer certains individus que l'on ne souhaite à priori pas accueillir dans la ville. Mettre le « curseur » de l'offre au bon endroit pour le faire est un défi et il n'y a pas d'unanimité sur la taille des services qui doivent être mis à disposition²⁷ et sur les règles d'accessibilité de ces services. Mais il semble exister une volonté commune de rechercher une sorte d'optimum et de trouver des solutions pragmatiques pour éviter que les lieux d'accueil et d'hébergement ne servent au trafic de drogue.

Constats :

La question de l'utilisation des structures d'accueil par certains vendeurs de stupéfiants que la police pourchasse est revenue dans plusieurs interviews et revient aussi régulièrement sur la scène politique ou médiatique. Les personnes rencontrées s'accordent sur le fait qu'il n'y a pas de réponse simple à cette question mais réfléchissent aux moyens de trouver des solutions pragmatiques et d'ajuster le dispositif social et policier en conséquence. Le dialogue entre services de police et service social est sans doute le meilleur outil pour trouver des solutions dans ce domaine.

4.5 Repenser le dispositif social

De nombreuses prestations à l'attention des usagers de stupéfiants disponibles aujourd'hui ont été développés dans les années 1990 et au début des années 2000. Elles ciblaient les besoins d'une population d'usagers de drogue dépendants dont une partie continue d'utiliser ces services aujourd'hui. En

²⁷ Certaines personnes trouvent que les services actuels sont trop importants et qu'ils entraînent un pouvoir d'attraction, d'autres pensent au contraire qu'ils sont suffisants voire insuffisants pour répondre aux demandes des personnes qui, légitimement, ont besoin d'aide.

parallèle, d'autres groupes plus jeunes avec d'autres besoins, parfois plus individuels, sont apparus et ils ne s'identifient pas toujours à cette population.

Quelques personnes interrogées se sont demandé si l'offre sociale disponible correspondait toujours aux besoins actuels, notamment à ceux d'autres populations de consommateurs de stupéfiants et de personnes en situation de marginalité que celles pour lesquelles elle a été à l'origine conçue. En marge de cette réflexion, elles font aussi le constat que l'offre actuelle manque parfois de dynamisme, qu'elle semble peu aller à la rencontre des personnes qui en auraient potentiellement besoin et qui sont désormais aussi plus mobiles. La consommation de stupéfiants dans les WC publics pourrait en être un exemple : seuls quelques intervenants sociaux, comme Rel'Aids, semblent avoir été sur le terrain à la rencontre des usagers concernés. Un répondant notait aussi qu'il y a parfois plus de concurrence que de collaboration entre les institutions subventionnées par la ville.

L'intégration de pairs a aussi été évoquée comme moyen permettant de mieux aligner l'offre aux besoins des usagers de stupéfiants et d'autres populations en situation de marginalité. Un autre constat, déjà relevé au chapitre précédent, est le manque d'intervenants sociaux et de structures d'accueil le soir et la nuit²⁸ qui s'adressent aux usagers de stupéfiants, au-delà des offres de repas et d'hébergement d'urgence. Concernant ces derniers, il faudrait aussi réfléchir à des offres d'hébergement bas-seuil pour les usagers de drogue et les personnes avec des problèmes psychiatriques importants. Une autre lacune observée par un répondant concerne le peu d'activités, occupationnelles ou de loisirs, proposées aux personnes en situation de marginalité durant la journée.

Selon certaines personnes interviewées, une réflexion plus large sur l'adéquation du dispositif actuel aux besoins existants devrait donc être menée. Elle devrait aussi inclure le canton, qui finance les prestations de soin des offres de réduction des risques à Lausanne mais aussi d'autres services médicaux, ainsi que d'autres services de la ville comme ceux qui s'occupent de la jeunesse. Plusieurs personnes ont aussi insisté sur le fait que la perspective des usagers de stupéfiants devrait également être prise en compte dans cette réflexion.

Constats :

Certains répondants ont évoqué l'importance de repenser le dispositif social qui s'adresse aux usagers de stupéfiants et à d'autres populations en situation de marginalité. Celui-ci pourrait ne pas toujours correspondre aux besoins de populations plus jeunes et parfois peiner à les connaître et à les rejoindre. Une telle réflexion devrait aussi inclure le canton, qui finance certaines prestations à Lausanne, mais aussi les usagers de stupéfiants.

4.6 Mieux se connaître et collaborer

Le dernier sujet évoqué à plusieurs reprises par les répondants est celui de l'échange d'informations et de la collaboration entre les différents services et les différentes institutions. Même si les cultures professionnelles sont différentes entre les acteurs du domaine social et celui de la sécurité, et qu'il existe encore des visions parfois négatives du travail des autres, il importe que ceux-ci se connaissent et comprennent ce qu'ils font et quelles sont leurs prestations. Cet échange existe aujourd'hui au niveau des

²⁸ Les correspondants de nuit constituent ici l'exception mais leur mandat initial ne concernait guère les populations et pratiques dont il est question dans ce rapport. Cette situation a changé en décembre dernier.

responsables de services et d'institutions, mais ne redescend pas ou peu au niveau des collaborateurs. Différentes approches pour favoriser un tel échange ont été évoquées dans les entretiens incluant des stages ou visites réciproques, des permanences inter-institutions ou des journées d'échange. A titre d'exemple, on peut ici citer certaines villes suisses alémaniques. A Berne, par exemple, les nouveaux policiers visitent tous l'ECS et, une fois l'an, les collaborateurs de la brigade de police Krokus et ceux de l'ECS se retrouvent pour une journée d'échange.

Constats :

Les répondants ont aussi évoqué le manque de contacts et de connaissances réciproques entre les collaborateurs des services et institutions, ce qui est défavorable à la création d'une culture commune et à la compréhension des activités des autres. Différentes propositions ont été faites pour augmenter les contacts et mieux se connaître, comme cela est aussi pratiqué dans d'autres villes.

5 Conclusions

Les informations et opinions récoltées dans le cadre de ce travail renvoient à une situation insatisfaisante concernant la consommation de stupéfiants dans l'espace public, particulièrement dans les WC du centre-ville. Il existe peu de mesures, au-delà de l'espace de consommation sécurisé, qui ciblent directement cette problématique et celles qui ont été décidées en mai 2019 n'ont pas toujours eu le succès escompté tout en créant parfois une certaine confusion au niveau des services et acteurs de terrain. Il n'est pas non plus clair si l'arrêt de ces mesures signifie que les objectifs de réduction de la consommation dans l'espace public, principalement à la Riponne, ont été atteints ou qu'une autre approche pour les atteindre est en phase de développement.

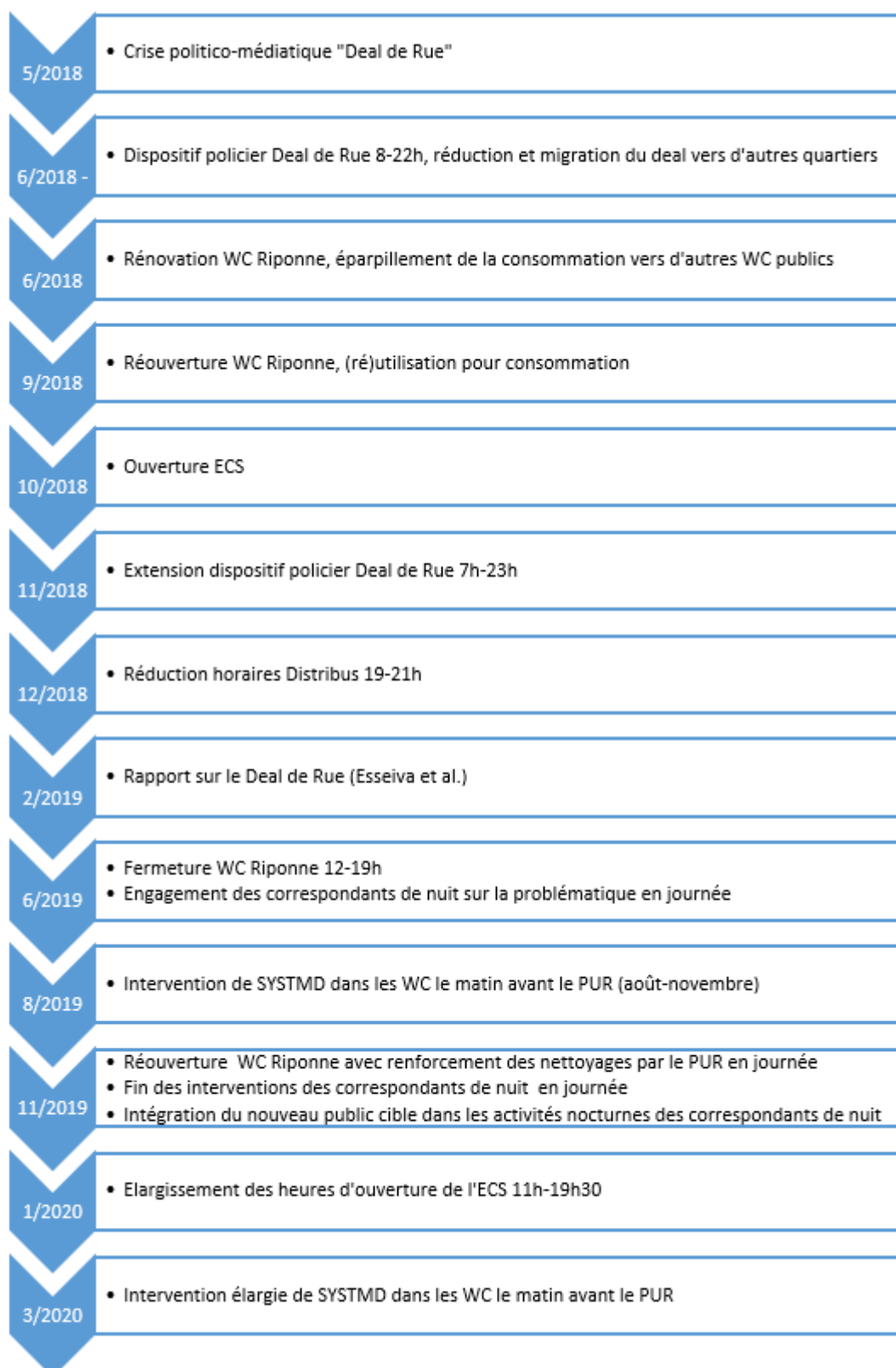
Pour mieux répondre à cette problématique, et atteindre ces objectifs il faut d'abord mieux la connaître et la documenter, à travers un système de monitoring et de suivi, pour pouvoir concevoir puis évaluer les actions. Il faudrait sans doute aussi s'intéresser aux populations qui consomment dans les WC et espaces publics et essayer de rejoindre celles qui ne sont pas ou insuffisamment en contact avec les services existants.

Si l'on veut mieux maîtriser cette problématique il existe un certain nombre de pistes à explorer. Elles incluent une optimisation et/ou un dédoublement de l'ECS, la mise en place d'une équipe de rue qui intervient (entre autres) pour réduire l'usage de stupéfiants dans l'espace public, des pratiques de case management et des améliorations liées à la gestion des déchets. Un regard outre-sarvine montre que les villes suisses alémaniques ont souvent adopté ces mesures et que, sans avoir fait disparaître la consommation et la vente de stupéfiants dans l'espace public, elles semblent assez bien maîtriser la situation.

Au-delà des mesures pratiques, Lausanne pourrait aussi examiner les questions de gouvernance et de stratégie dans ce domaine, incluant la question récurrente de la gestion ou non de la place de la Riponne comme lieu de rassemblement de populations consommatrices de stupéfiants. Un examen du dispositif social qui s'adresse à cette population en fonction des besoins actuels a aussi été suggéré. Les contacts entre services et institutions, au niveau des collaborateurs et non pas seulement des responsables, et la résolution de questions pratiques, comme celles liées à l'hébergement et accueil de vendeurs potentiels de stupéfiants, pourront aussi favoriser une compréhension partagée des problèmes et solutions liés à la présence de stupéfiants dans l'espace public.

Tous les éléments ci-dessus ne pourront être abordés lors d'une journée de travail dédiée à cette problématique. Il importe donc de faire un choix qui tienne compte de la composition des personnes présentes et du temps mis à disposition. Il serait toutefois utile que des sujets pratiques et des questions stratégiques puissent être abordés. Ce qui ne pourra être abordé ou discuté lors de cette journée pourra sans doute l'être dans d'autres contextes.

Annexe 1 : Chronologie 2018-2020



Annexe 2 : Monitoring de l'espace public à Bâle

Monitoring espace public

Rapport de monitoring tous les 14 jours sur la consommation et le deal de drogues, le matériel abandonné et les plaintes du voisinage.

Données fournies par

- Médiateurs dans l'espace public
- Police
- Tour des usagers des ECS
- Services de la propreté et des parcs
- Entreprise de sécurité active dans les ECS
- Sprützewäspi (ramassage des seringues)

Wochen: 33, 34	Fixer- utensi- lien	Trend
Totale aus allen Beobachtungen		
Kleinbasel		
Claramette	0 (1)	→
Feldbergstrasse / Claragraben	0 (0)	→
Horburgpark	0 (1)	→
Kasernenareal	0 (0)	→
Matthäuskirche / Bläsierschulhaus	0 (0)	→
Unterer Rheinweg	0 (0)	→
Wiesenufer	6 (33)	↓
Umfeld K+A Rheining	34 (30)	→
Tangentenweg	0 (0)	→
Stadtterminal	1 (0)	→
Max Kämpf Platz	0 (0)	→
Erlenmattstrasse	0 (0)	→
Erlkönigweg	0 (0)	→
Erlenmattweg	0 (0)	→
Erlenmattpark	0 (0)	→
Spielplatz Erlenmatt	0 (0)	→
Goldbachweg	0 (0)	→
Im Triangel	0 (0)	→
andere	22 (6)	↓
Total Kleinbasel	63 71	↓

Le rapport offre une vision différenciée de la charge dans l'espace public et sert d'outil pour les services qui fournissent les données afin de fixer les tâches qu'ils ont à faire.

Bulletin «Espace public»

Ereignismeldungen öffentlicher Raum: Wochen-Bulletin Nr.10/2016 (zum internen Gebrauch)

Wochen: 19/20	Fixer- utensi- lien	Trend	Handel	Trend	Kons. i.ö. Raum	Trend	Anw. Rekl.	Trend
Totale aus allen Beobachtungen								
Kleinbase								
Claramatte	1	↔	0	↔	0	↔	0	↔
Feldbergstrasse/Claragraben	0	↔	0	↔	0	↔	0	↔
Horburgpark	3	↔	0	↔	9	↑	0	↔
Kasernenareal	0	↔	0	↔	1	↔	0	↔
Matthäuskirche/Bläsischulhaus	0	↔	0	↔	0	↔	0	↔
Unterer Rheinweg	0	↔	0	↔	5	↑	0	↔
Wiesenufer	14	↔	0	↔	4	↑	0	↔
Umfeld K+A Wiesenkreisel	86	↑	3	↔	16	↑	0	↔
Tangentenweg	1	↔	0	↔	0	↔	0	↔
Stadtterminal	0	↔	0	↔	0	↔	0	↔
Max Kämpf Platz	0	↔	0	↔	0	↔	0	↔
Erlenmattstrasse	0	↔	0	↔	0	↔	0	↔
Erlkönigweg	0	↔	0	↔	0	↔	0	↔
Erlenmattweg	1	↔	0	↓	0	↔	0	↔
Erlenmattpark	2	↔	0	↔	0	↔	0	↔
Spielplatz Erlenmatt	0	↔	0	↔	0	↔	0	↔
Goldbachweg	0	↔	0	↔	0	↔	0	↔
Im Triangel	0	↔	0	↔	0	↔	0	↔
andere	31	↑	0	↔	14	↑	5	↑
Total Kleinbase	139	↑	3	↓	49	↑	5	↓
Grossbase (Andere)								
Wallstrasse/Bollwerk	0	↔	0	↔	1	↔	0	↔
Elisabethenanlage / Bahnhof SBB	0	↔	0	↔	0	↔	0	↔
andere	0	↔	0	↔	4	↑	0	↔
Total Grossbase (Andere)	0	↔	0	↔	5	↑	0	↔
Total	139	↑	3	↓	54	↑	5	↓

Totale aus allen Beobachtungen	Fixer- utensi- lien	Trend	Handel	Trend	Kons. i.ö. Raum	Trend	Anw. Rekl.	Trend
Grossbase (Dreispietz)								
K+A Dreispitz	20	↑	1	↔	2	↔	0	↔
Eingang Friedhof / Friedhof	3	↑	0	↔	2	↔	0	↔
Familienärten / Kinderspielplatz	1	↔	0	↔	1	↔	0	↔
M-Parc	0	↔	0	↔	0	↔	0	↔
Münchensteinerstrasse	4	↑	0	↔	1	↔	0	↔
Dreispietzareal	1	↔	0	↔	0	↔	0	↔
Bauhinweglein	29	↑	1	↔	1	↔	0	↔
Tramhaltestelle	6	↑	3	↔	0	↔	0	↔
andere	0	↔	0	↔	2	↔	0	↔
Total Dreispitz	64	↑	5	↔	9	↔	0	↓

Gesamttotal Bulletin 1 und 2 203 ↑ 8 ↔ 63 ↑ 5 ↓

Andere Dreispitz:

Wagenwaschanlage	0	↔	0	↔	0	↔	0	↔
Hinterhofbar	0	↔	0	↔	0	↔	0	↔
Parkplatz BVB Werkstatt	0	↔	0	↔	0	↔	0	↔
Lachenalweglein	0	↔	0	↔	0	↔	0	↔
Bordeauxstrasse	0	↔	0	↔	0	↔	0	↔

Kennzahlen Bulletin öffentlicher Raum

	2015	2016	2017	2018
Beobachtungen und Interventionen aufgrund Konsumvorfälle	1478	1509	1909	2478
Anzahl Materialfunde im öffentlichen Raum	4777	5974	7016	5412



Mise en réseau: «Groupe de pilotage espace public»

Membres

Unité Addictions (préside), Police, direction des ECS, service des parcs, Délégué Addictions du canton de Bâle-Campagne, entreprise de sécurité (mandatée par la division Addictions).

Tâches et objectifs

- Réunion toutes les 6 semaines
- L'espace public (particulièrement dans la zone des ECS) doit être protégé autant que possible des effets négatifs de la consommation de drogues
- La situation actuelle ainsi que les mesures à prendre sont discutées et coordonnées au sein du groupe
- Monitoring de l'espace public

Annexe 3 : Rôle des médiateurs dans l'espace public bâlois

Tâches, offre et services

- **Présence dans l'espace public**
- **Travail social de proximité (Aufsuchende Sozialarbeit)**



- **Contacts avec le résidents**
- **Mise en réseau**
- **Monitoring**

Présence dans l'espace public

Les médiateurs vont à la rencontre des usagers de drogue dépendants dans l'environnement des ECS et dans leurs lieux de rencontre.

- Les médiateurs renvoient/dirigent les usagers dépendants pour qu'ils consomment dans les ECS.
- Les médiateurs rappellent les règles de vie dans l'espace public aux usagers dépendants.
- Les médiateurs ramassent le matériel d'injection usagé laissé dans l'espace public lors de leurs patrouilles régulières.

Travail social de proximité (Aufsuchende und betreuende Arbeit) dans l'espace public

- Présence régulière dans l'espace public
- Accessibilité (Erreichbarkeit) simple et à bas seuil
- Conseil et soutien dans les domaines de l'addiction, de la santé, du logement, du travail et de l'organisation de la vie quotidienne (Tagesgestaltung)
- Transfert vers d'autres institutions pour des problèmes de santé ou sociaux
- Transfert des cas les plus lourds vers le **Case Management** ou les institutions spécialisées (Suchtberatung) => gestion de cas collaborative



Contacts avec les résidents

- **Interlocuteurs** dans l'espace public pour les résidents, les entreprises et les écoles. Ils les conseillent et les informent lorsqu'il y a des questions ou des problèmes en lien avec les consommateurs de drogues
- En cas de besoin, distribution ou remise individuelle de **matériel d'information et de prévention**. Recours à des partenaires du réseau issus de l'administration (Community Policing, Division prévention etc.).



www.infodrog.ch